

# VOTRE MUTUELLE HARMONIE FONCTION PUBLIQUE EVOLUE

## MEMENTO

Depuis le 1er juillet, votre Mutuelle Santé a changé de support. Qu'est ce qui a vraiment changé ? Comment accéder à mes anciens documents ?



## CE QUI CHANGE

### Nouveau numéro Adhérent

- Vous avez reçu un courrier avec votre nouvelle carte et votre nouveau numéro

### Nouvel Espace santé


- Vous devez créer votre nouvel espace santé sur <https://harmonie-et-moi.fr/>; laissez vous guider

### Nouvelle adresse courrier postal

- **Harmonie Mutuelle**  
TSA 90130 / 37049 Tours Cedex 1

## CE QUI NE CHANGE PAS

### Contact téléphone:

 **09 70 82 41 16**

### Les prestations et services

- Utiliser les réseaux partenaires (Kalivia optique, dentaire...) pour bénéficier du tiers payant et n'avoir aucun frais à avancer

**Vos élu(e)s et représentant(e)s syndicaux**



## Comment accéder à mes anciens documents/relevés ? Comment déclarer des actes effectués jusqu'au 30/06 ?

1. Se connecter à l'ancien site HFP
2. Surtout ne pas cliquer sur **"Particuliers"** car vous rebaseculez automatiquement sur le nouveau site
3. Cliquer sur **"Harmonie Fonction Publique"**, pour accéder à l'ancien espace
4. Se connecter avec les anciens identifiant et mot de passe

[harmonie-mutuelle.fr](http://harmonie-mutuelle.fr)



- Surtout bien conserver votre ancienne carte mutuelle avec votre ancien numéro d'adhérent
- Penser à communiquer votre nouvelle carte aux différents services santé : pharmacien, kiné ...

**POUR PLUS D'INFORMATION  
CONTACTEZ VOS REPRÉSENTANTS  
CFE-CGC LOCAUX**



**Vos élu(e)s et représentant(e)s syndicaux**